

Image not found or type unknown



Abattage d'arbustes par edf

Par **janot31600**, le **05/06/2012 à 15:55**

Bonjour,

J'ai une parcelle de terre avec des arbustes qui avaient une dizaine d'annees et qui ont été abattus sans aucun préavis par EDF ,car,je suppose, ils étaient sous une ligne de haute tension.

Ai- je un recours? A qui puis -je formuler réclamation d'un fait qui aurait pu demander au moins ,préavis de cet acte.

Je vous remercie par avance pour vos conseils.